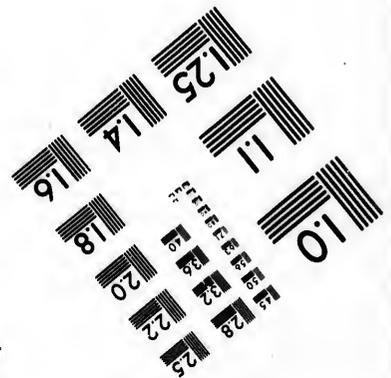
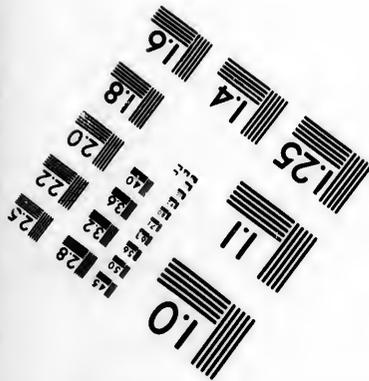
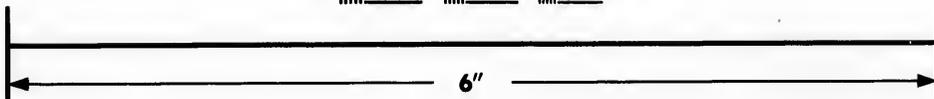
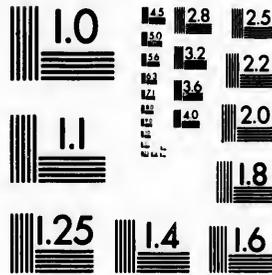


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

28 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5 1.8  
1.9 2.0  
2.2 2.5  
2.8 3.2  
3.6 3.9

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.1  
1.0  
1.5

**© 1985**

Technical end Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur  |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure   | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:<br>Commentaires supplémentaires:   |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
										✓	

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

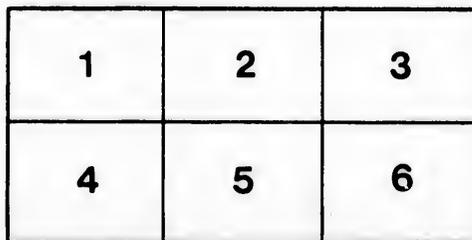
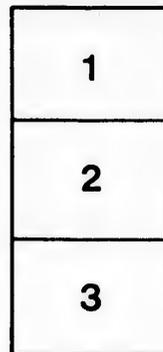
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

## JEAN JACQUES LARTIGUE,

*Par la miséricorde divine et la grâce du St. Siège Apostolique, Evêque de  
Montréal, &c.*

**AU CLERGÉ ET A TOUS LES FIDÈLES DE NOTRE DIOCÈSE,  
SALUT ET BÉNÉDICTION.**

Quelle misère, Nos Très-Chers Frères, quelle désolation s'est répandue dans plusieurs de vos campagnes, depuis que le fléau de la guerre civile a ravagé cet heureux et beau pays, où régnoit l'abondance et la joie, avec l'ordre et la sûreté, avant que des brigands et des rebelles eussent, à force de sophismes et de mensonges, égaré une partie de la population de notre Diocèse ! Que vous reste-t-il de leurs belles promesses, sinon l'incendie de vos maisons et de vos Eglises, la mort de quelques-uns de vos amis et de vos proches, la plus extrême indigence pour un grand nombre d'entre vous ? Mais surtout, pour plusieurs, la honte d'avoir forfait à la fidélité due au Souverain, laquelle avait caractérisé de tout temps votre pays ; d'avoir méconnu la Religion Sainte, qui vous défendoit avec tant d'énergie de pareils attentats ; d'avoir été sourds à la voix de la conscience qui, malgré l'étourdissement des passions, réclame toujours contre le désordre : ah ! voilà principalement ce qui doit répandre l'amertume dans vos âmes ; voilà ce que vous devez déplorer encore bien plus que la perte des biens matériels. Il est vrai que les temples de Dieu, les objets les plus saints, ont été profanés ; et vos cœurs se soulèvent avec raison contre ces sacrilèges : mais outre que le plus vaillant Capitaine, quelque humain et quelque généreux qu'il soit, ne peut toujours, dans ces occasions, maîtriser la fougue du soldat, à qui doit-on attribuer la première cause de ces malheurs ? N'est-ce pas à ceux qui y ont plongé la Province par leur propagande de rébellion ? N'est-ce pas à ces meneurs de révolte, qui ont osé s'emparer eux-mêmes de la Maison de Dieu, afin de s'en servir comme de fort et de redoute pour différer le châtement qui les menaçait ?

Ps. 41, 8.

Et comme, d'après l'Écriture, un abyme conduit ordinairement à un autre abyme, à peine le drapeau de la rébellion a-t-il été arboré, que ces prétendus patriotes ont commencé à vous faire ressentir quelle espèce de gouvernement ils vous préparaient. En effet, c'est ce le régime électif, qu'ils appeloient cependant le *Palladium* de toutes les libertés, qui a proclamé les soi-disant Généraux, Colonels, et autres Officiers de ces bandes, que l'habitant de la campagne n'a connues que par leurs pillages ? Est-ce le vœu de la majorité du pays, qui néanmoins selon leurs principes doit régler tout dans un Etat, est-ce cette volonté générale qui a dirigé les opérations militaires des insurgés ? Vous trouvez-vous libres, lorsqu'en vous menaçant de toutes sortes de vexations, de l'incendie et de la perte de tous vos biens, de la mort même si vous ne vous soumettiez à leur effrayant despotisme, ils forçoient plus de la moitié du petit nombre, qui a pris les armes contre notre auguste Souveraine, à marcher contre ses armées victorieuses ? Ils ont montré ce qu'était la liberté qu'ils vous promettoient, lorsqu'ils ont dépouillé vos granges et vos maisons, qu'ils ont enlevé vos bestiaux, et vous ont réduits à la dernière pauvreté, afin de se gorger de butin dans leurs camps, où ils démoralisoient notre jeunesse en l'entretenant dans un état habituel d'ivrognerie, pour étourdir ses remords. Ils ont fait voir ce qu'ils entendoient par *libéralité*, quand ils ont massacré de sang-froid, non en bataille rangée, mais avec toute l'atrocité de l'assassinat, des hommes qui n'avoient d'autres torts à leurs yeux, que celui de ne pas partager leurs opinions politiques.

Tels sont les fruits amers d'une première faute. Hélas ! qui vous eût dit, dès le commencement de vos divisions entre co-sujets et compatriotes, qu'une agitation illégale conduiroit bientôt à l'insurrection et à la rébellion ouverte, celle-ci au vol et au meurtre, et tous ces crimes aux malheurs affreux, qui vous ont ensuite accablés : un semblable Prophète sans doute auroit alors passé parmi vous pour visionnaire ; et pourtant, il n'auroit prédit que la vérité. Oui, c'est ce qui vous a été annoncé d'avance par vos Prêtres, par votre Evêque, par ceux qui avoient su lire et comprendre l'histoire de tous les siècles, et en tirer des leçons salutaires pour l'avenir : pourquoi donc n'a-t-on pas voulu les écouter, et profiter des lumières de la Révélation, de la sagesse des âges, de l'expérience, et des événements qui se passent encore tous les jours en France, en Espagne, en Portugal, dans l'Amérique du Sud, et

Le Séminaire de Québec,  
3, rue de l'Université,  
Québec 4, QUE.

partout où l'on a prétendu essayer de ces systèmes funestes d'insurrection ? Oh ! combien on eût épargné au Canada de peines et de douleurs, de crimes et de remords, si chacun eût suivi les avis de son Pasteur !

Mais il vous est nécessaire maintenant de distinguer vos véritables amis, les vrais patriotes, ceux qui vous veulent du bien, d'avec ceux qui ne visent qu'à s'élever, à dominer dans un nouvel Etat chimérique, et à prendre la place de ceux qu'ils pourroient dépouiller ; car c'est, en dernière analyse, le résultat de toutes les Révolutions. Que devez-vous penser aujourd'hui de votre Clergé, qui a fait tous ses efforts pour vous prémunir contre des doctrines perverses, qui a même encouru la haine de plusieurs, parce qu'il ne vous parloit pas dans le sens des coryphées d'une fiction, dont malheureusement quelques uns d'entre vous étoient alors engoués ? Des hommes trompeurs vous ont dit qu'il ne falloit pas écouter vos Prêtres, quand ils vous parloient de ce que, dans leur langage, ces sophistes dangereux appelloient *purement politique* ; comme si la recommandation de l'obéissance envers tous nos Supérieurs, entr'autres à l'égard de ceux que la Providence a placés sur nous pour le gouvernement civil, ne faisoit pas partie intégrante du dépôt sacré de la foi, qui nous a été confié pour en faire part à toutes nos ouailles, sans en omettre aucun article.

Lorsque Nous avons voulu aussi vous instruire Nous-même sur ces matières, par notre Mandement du 24 octobre dernier, ils ont, ces mêmes hommes, induit, à force d'intrigues, plusieurs de nos brebis bien-aimées à ne pas écouter la voix de leur premier Pasteur, en les entraînant scandaleusement hors du lieu-Saint, pour les constituer pleinement dans la mauvaise foi ; car comment pourrait-on se croire dans la bonne foi, quand on fuit la lumière, pour se complaire dans son aveuglement ? *Omnia enim qui malè agit, odit lucem.* Mais vous n'oublierez plus à l'avenir que, lorsqu'il s'agit d'éclairer votre conscience sur des questions difficiles, délicates, et qui regardent le salut de vos âmes, c'est à vos Pasteurs qu'il faut vous adresser, à ceux à qui J. C. a dit *celui qui vous écoute m'écoute, et celui qui vous méprise me méprise* ; non pas à des flatteurs qui, avec les grands mots de *liberté et d'indépendance*, ne cherchent à vous endoctriner que pour leur avantage personnel, et qui d'ailleurs en savent souvent moins que vous sur les seuls véritables intérêts du chrétien, sur les grands intérêts de l'éternité. Pour vous servir de règle dans les circonstances importantes où vous vous êtes trouvés, vous aviez assez de notre premier Mandement, où Nous vous avons démontré le dogme Catholique sur la soumission due aux Puissances établies dans l'ordre civil, par l'autorité irréfragable de l'Écriture Sainte, par la Tradition constante des Pères et des Docteurs de l'Église dans tous les temps et dans tous les lieux, par l'enseignement actuel de tous les Evêques du monde chrétien, ayant à leur tête le Souverain Pontife. Comment est-il donc arrivé que quelques-uns ont refusé d'entendre la voix de leur Pasteur ? Ne voyoient-ils pas que par là-même ils se séparoient du Troupeau de J. C. ? Car ce divin Sauveur nous assure que ses véritables brebis entendent la voix du Pasteur, et le suivent : parce que l'étranger ne vient que pour piller, tuer et perdre le troupeau ; au lieu que le vrai Pasteur ne cherche qu'à donner à ses brebis la vie la plus abondante.

Pleurons donc, N. T. C. F. sur les maux de notre Patrie : pleurons sur les plaies de ceux qui sont tombés, sur les fautes de ceux qui, dans cette occasion, ont si étrangement oublié leur devoir ; car parmi les chrétiens, dit St. Paul, et entre les Membres d'un même Corps, si quelqu'un d'eux souffre, tous les autres y comptissent. Qui sait si ceux dont nous déplorons la chute n'avoient pas besoin de cette humiliation, pour se relever meilleurs chrétiens que jamais ? Qui sait s'ils ne surpasseront pas par la suite en loyauté ceux qui gémissent aujourd'hui sur leur défection ? Ils concevoient à présent toute l'énormité de leur crime, comme le prouvent les assurances de repentir et d'une nouvelle fidélité qu'ils ont adressées de toutes parts à leur Souveraine : ils savent les ordres que Nous avons donnés à nos Coopérateurs dans le Saint Ministère, de n'admettre aux sacrements de l'Église, même à l'heure de la mort, sans une réparation préalable, aucun de ceux qui se sont montrés scandaleusement rebelles, et de refuser la sépulture ecclésiastique à ceux qui mourroient sans s'être acquittés de cette juste réparation. Indubitablement, ils ne voudroient jamais retourner à leur ancien vomissement, ni s'exposer à mourir comme des gens sans religion et sans honneur.

A CES CAUSES, le Saint nom de Dieu invoqué, Nous avons ordonné et réglé, réglons et ordonnons ce qui suit :

1<sup>o</sup> Dans chaque Église de notre Diocèse où l'on a coutume de faire des offices publics, il sera chanté, le premier jour libre après le Dimanche où ce Mandement aura été publié, une Messe Solennelle *pro remissione peccatorum*, sous le rit *pro publicâ Ecclesiæ causâ*, laquelle sera suivie du *Trait Dominus non secundum*, &c. avec le verset *Fiat misericordia*, &c. et l'oraison *Ne despicias*, &c. *pro quæcumque tribulatione, inter diversas* ; le tout terminé par *Divinum auxilium*, &c.

2<sup>o</sup> Cette Messe, dans l'intention de celui qui la dira et de ceux qui l'entendront, sera pour faire à Dieu réparation publique de tous les sacrilèges, meurtres, pillages, trahisons et autres crimes, commis dans ce District pendant la crise insurrectionnelle que nous avons éprouvée ; et pour en obtenir miséricorde.

3° Nous exhortons tous nos Diocésains à recourir, ce jour là particulièrement, aux œuvres que l'Écriture nous apprend être les plus propres à apaiser la colère de Dieu, qui sont le jeûne, l'aumône et la prière; et Mrs les curés, à exciter leurs peuples à la pénitence.

4° Comme la paix intérieure paroît généralement rétablie dans ce Diocèse, les Prêtres omettront dans leurs Messes, après le jour de l'Office ci-dessus ordonné, l'oraison *Nō despicias*, &c.; et les Communautés religieuses pourront s'exempter des prières prescrites par notre Mandement du 24 octobre dernier.

Sera le présent Mandement lu et publié à la Messe paroissiale ou principale de chaque Eglise, et au chapitre de chaque Communauté régulière de notre Diocèse, le premier Dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, le huit de Janvier, Mil-huit-cent-trente-huit, sous notre seing et sceau, avec le contre-seing de notre Secrétaire.

L. † S.

✠ J. J. ÉVÊQUE DE MONTREAL.

*Par Monseigneur.*

ALEXIS FREDERIC TRUTEAU, *Ptrs. Secrétaire.*

(*Pour Copie.*)

*A. F. Truteau Secrétaire*



